

Après un début difficile, marqué par des combats entre les mouvements de guérilla nationalistes et les forces sous contrôle sud-africain en avril dernier, le GANUPT a beaucoup contribué à créer un climat propice à la tenue d'élections libres et équitables en novembre. À ce moment-là, il y avait au sein du Groupe, outre les membres des Forces canadiennes, 100 agents de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que 50 contrôleurs électoraux et 12 experts techniques canadiens. Le Canada a également fourni 4000 boîtes de scrutin pour les élections. Les contrôleurs électoraux et les experts sont déjà rentrés au Canada, de même qu'une trentaine de soldats. Après le retour, demain, du principal groupe de soldats canadiens, les agents de la GRC et quelque 25 militaires resteront en Namibie jusqu'en mars.

L'Assemblée constituante élue en novembre a beaucoup progressé dans ses travaux. Ainsi, elle a approuvé en principe, à l'unanimité, un projet de constitution qui comporte une charte des droits et qui prévoit l'institution d'une présidence de type exécutif responsable devant une assemblée bicamérale élue à la proportionnelle, la mise en place d'un système judiciaire indépendant, la tenue régulière d'élections pluralistes et l'abolition de la peine de mort - ce qui concorde en tout point avec les principes constitutionnels établis par les Nations Unies en 1982 et fermement soutenus par le Canada. L'adoption de la constitution, qui devrait intervenir plus tard ce mois-ci, sera suivie par l'indépendance totale, en mars.